C’est un acte anodin qui lui aura presque coûté la vie.   
Le 27 avril 2004, Paul François, agriculteur, jette un oeil au fond d’une cuve contenant du désherbant. Gravement intoxiqué par les vapeurs du Lasso, un herbicide de Monsanto alors autorisé en France, le céréalier passe plusieurs jours dans le coma et près d’un an à l’hôpital.  
Le 10 septembre 2015, après plus de dix ans de combat, la cour d’appel de Lyon reconnaît la responsabilité de la multinationale. Mais cette condamnation historique, confirmant celle déjà prononcée en 2012, ne marque pas la fin de son épuisant marathon judiciaire. En juillet 2017, la cour de cassation annule l’arrêt lyonnais et renvoie son cas devant une autre cour d’appel. Alors qu’il se lance dans cette nouvelle bataille, Paul François prend la plume pour dévoiler les coulisses de son terrible combat contre la multinationale américaine.  
Déni des graves séquelles causées par le produit, tentatives de déstabilisation, violence des arguments du camp adverse, il nous livre le récit haletant d’une lutte à armes inégales.